

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 JUILLET**

## **FOURRIERE ANIMALE**

Le ramassage des animaux errants relevant de la compétence de la commune, l'Agglomération propose de mutualiser ce service en conventionnant avec les communes volontaires en vue de consulter les prestataires.

Le conseil approuve cette proposition et mandate le maire pour signer la convention d'adhésion, la commune se réservant le droit de se retirer, au vu des prix qui seront négociés.

## **ACCUEIL DE LOISIRS DE JUILLET**

Le conseil fixe les participations pour les parents accompagnant les enfants lors des déplacements :

- Gratuit pour Forum Antique de Bavay et Univers - Kids à Feignies
- 20 € pour City-parc et zoo à Lille

## **LOISIRS ET CULTURE**

Dans le cadre du déménagement de l'association, le conseil vote une subvention de 2000 € pour l'acquisition de mobilier.

## **LES ARCHERS**

Le conseil vote une subvention de 400 € au club des archers afin de couvrir les frais de déplacement de deux membres au championnat de France à Beaugency, où Loan Delvaux a décroché le titre de champion de France.

## **MODIFICATION BUDGETAIRE**

Sur proposition de Christian Lavielle, le conseil transfère 200 000 € du chapitre Dépenses 1641 pour les ventiler aux chapitres 2031, 2115, 2128, 21311, 21318, 2132, 2135, 2138, 21578 et 2313.

## **REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE**

Le conseil adopte le nouveau règlement du restaurant scolaire pour la rentrée de septembre.